

Protection patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
BP	3 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison Le Vau. Située à l'inflexion du tracé du quai d'Anjou sur une parcelle triangulaire, la maison fut édifée par et pour Louis Le Vau, architecte (1612-1670) de 1640 à 1641, en même temps que l'hôtel Lambert mitoyen. La façade sur le quai élevée en pierre de taille sur trois étages de grande hauteur surmontés d'un comble mansardé est agrémentée d'un balcon filant sur l'ensemble du premier étage dans le prolongement de celui de l'hôtel Lambert. Au milieu du XVIII ^e siècle le bâtiment fût reconstruit pour le fermier général Marin de La Haye, déjà propriétaire de l'hôtel Lambert, sur l'emprise exacte de la maison d'origine avec une façade en pierre respectant la trame des percements mais sans reprendre la répartition des matériaux et les décorations mis en oeuvre par Le Vau. Maison étudiée par Alexandre Cojannot in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 107-111).
BP	5 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	7 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Hôtel de Marigny. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	9 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	11 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	13 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	15 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	23 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	25 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	27 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble. Escalier ancien documenté à cette adresse.
BP	29 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profonde pour accueillir un

Protection patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	31 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profonde pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	33 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profonde pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux. Escaliers anciens du XVII ^e siècle à rampe en fer forgé.
BP	35 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble. Escaliers anciens du XVII ^e siècle à rampe en fer forgé.
BP	37 à 39 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble. Escalier ancien documenté à cette adresse.
BP	3b à 7 place de la Bastille	Immeuble de rapport en pierre de taille présentant une longue façade occupant la largeur de l'îlot entre la rue Saint-Antoine et la rue de la Bastille. Les huit travées centrales sont traitées dans un style néo-classique (frontons des baies du premier étage notamment) et encadrées par deux tours d'angle. L'élévation est bien proportionnée entre un puissant soubassement occupant les deux premiers niveaux à usage commercial, trois étages carrés, un étage d'attique au-dessus de la corniche desservi par un balcon filant et un étage mansardé. Malgré son aspect sévère, cet immeuble du XIX ^e siècle occupe une place centrale dans le paysage de la place de la Bastille sur les contreforts de l'ancienne forteresse.
BP	5 à 13 boulevard Beaumarchais	Ensemble remarquable notamment pour sa diversité caractéristique de cette partie du boulevard urbanisé dès le XVIII ^e siècle. Au n°5 maison du XVIII ^e siècle surélevée postérieurement dont la façade dessine un coude. Au n° 7-9 immeuble de rapport réalisée par Boivin en 1845 (signé et daté). Façade en pierre de taille comprenant dix travées et composée symétriquement. Baies desservies par deux balcons et soulignées de frontons plats sur consoles à l'étage noble et de chambranles à crossettes au-dessus. Immeuble publié in Claude Mignot, Grammaire des immeubles parisiens, éd. Parigramme 2004. Au n°11, immeuble de 1788 construit pour le maître-tapissier Clément Grandin. Au n°13, immeuble élevé en 1788 pour Jacques Roettiers, membre de l'Académie de peinture et sculpture mais établi sans doute sur des bases plus anciennes (fruit visible rue Jean de Beauvais) composé autour d'une cour fermée sur la rue par un portail orné de deux vases.
BP	18 quai de Béthune	Ile Saint-Louis. Hôtel Comans d'Astry - Richelieu. L'hôtel particulier fut construit vers 1647 pour Thomas de Comans sieur D'Astry. Le maréchal de Richelieu en fut propriétaire au XVIII ^e siècle mais n'y habita jamais. Alignée sur le quai, la façade principale en pierre, large de huit travées, s'élève sur six niveaux surmontés d'un étage sous combles. La porte cochère, encadrée par deux longues consoles, est coiffée d'une frise à feuilles d'acanthé et d'une corniche avec modillons. La porte ouvre sur un long vestibule à colonne d'où s'élève un escalier de pierre. La façade sur cour à quatre étages superpose pilastres corinthiens et pilastres composites. Des arcades basses en plein cintre rythment les trois autres côtés de la cour. Hôtel étudié par Hélène Meillard in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 176-182).
BP	20 quai de Béthune	Ile Saint-Louis. Hôtel Lefèvre de la Barre. Maison de la haute bourgeoisie. Cette maison attribuée à Louis Le Vau, architecte, fut construite vers 1645 pour Antoine Lefèvre de la Barre, conseiller au Parlement. Le lot initial, appartenant aux deux frères Lefèvre comprenait la parcelle mitoyenne située au 22, quai de Béthune, a été divisée en deux parcelles égales pour accueillir deux maisons semblables partageant une cour commune. Hôtel étudié par Hélène Meillard in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 183-

Protections patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		184).
BP	22 quai de Béthune 2 rue Poulletier	Ile Saint-Louis. Hôtel Lefèvre de la Malmaison. Maison de la haute bourgeoisie. Situé à l'angle de la rue Poulletier et du quai de Béthune, le lot d'origine, appartenant aux deux frères Lefèvre, a été divisé en deux parcelles égales : le 20 et 22, quai de Béthune. A partir de 1645, deux maisons semblables sont édifiées sur ces deux parcelles mitoyennes. Chacune des deux maisons s'élève sur trois étages surmontés d'un niveau de comble. Alignée sur le quai, la façade en pierre, large de quatre travées, s'ouvre à rez-de-chaussée par une porte cochère constituée de deux vantaux décorés de plaques de bois à gros clous. La porte, encadrée par un appareil à bossage, est coiffée par un linteau horizontal décoré d'un mascarons cantonné de deux grandes ailes. De part et d'autre de la porte, deux consoles à rouleaux soutiennent un balcon. Le balcon, fine dalle de pierre, est situé dans l'axe de la porte cochère devant une porte fenêtre de l'étage noble. Hôtel étudié par Hélène Meillard in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 185-186).
BP	26 quai de Béthune	Ile Saint-Louis. Hôtel Saintot. Maison de la haute bourgeoisie. Cet hôtel particulier fut bâti pour Nicolas Saintot, maître d'hôtel du roi et introducteur des Ambassadeurs. La construction de la maison Saintot commença à partir de 1640, quelques mois avant l'hôtel d'Hesselin mitoyen, car les deux propriétés, édifiées par Louis Le Vau, furent réalisées pour former un seul ensemble architectural. L'hôtel Hesselin fut démoli en 1934 et la maison Saintot surélevée de deux niveaux et d'un toit mansardé à partir de 1840. La façade sur le quai, élevée sur quatre étages surmontés d'un niveau sous combles, comporte cinq travées dont celle du centre s'individualise pour souligner l'axe de symétrie de la composition au droit duquel s'ouvre la porte cochère. Hôtel étudié par Moana Weil-Curiel in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 197-199).
BP	28 quai de Béthune	Ile Saint-Louis. Hôtel Aubert-Perrot. Maison de la haute bourgeoisie. Cet hôtel fut construit de 1640 à 1642 pour Claude Aubert, contrôleur des rentes de l'Hôtel de Ville par Louis Le Vau père. Dans les années 1770, l'hôtel est habité par Pierre Perrot, Président aux comptes, qui fait réaliser un grand balcon à l'étage noble et ajouté la décoration de la façade par l'architecte Jean-Charles Caron (permis de balcon du 13 septembre 1775). Les trois bas-reliefs allégoriques de la musique, de la peinture et de la sculpture surmontent les fenêtres du premier étage. On accède depuis la cour à un escalier tournant dont la rampe en fer forgé semble dater des années 1680. Hôtel étudié par Pascal Lievaux in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (p.200).
BP	30 quai de Béthune	Ile Saint-Louis. Hôtel Potart. Maison de la haute bourgeoisie. Cet hôtel a été édifié par Louis Le Vau père de 1640 à 1641 pour Louis Potard, commissaire des guerres. Au début du XVIII ^e siècle, la façade sur le quai reçoit une nouvelle décoration. Mascarons, guirlandes et instruments de musique sont sculptés au-dessus des ouvertures des quatre premiers niveaux d'origine. Le dernier étage et le comble sont des ajouts ultérieurs. Le grand balcon du premier étage est soutenu par six consoles de pierre à rouleaux décorés. La porte cochère, surmontée par un masque féminin encadré de feuillage, ouvre sur un long vestibule menant à la cour. Hôtel étudié par Pascal Lievaux in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (p.201).
BP	32 quai de Béthune	Ile Saint-Louis. Maison Gruyn de Bordes. Maison de la haute bourgeoisie. Cette maison de la haute bourgeoisie fut édifiée de 1640 à 1642 par les Le Vau, père et fils, pour Philippe Gruyn, receveur général des finances à Alençon. La façade sur le quai, élevée sur quatre étages surmontés d'un niveau sous combles, se développe sur trois travées. Le grand balcon est porté par six consoles métalliques, celle des extrémités étant placée en biais pour épouser la courbe de la plate-forme. Hôtel étudié par Pascal Lievaux in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (p. 202).
BP	34 quai de Béthune	Ile Saint-Louis. Hôtel de Gontaut-Biron. Cet hôtel a été construit dans les années 1640 pour Simon Huguet. L'hôtel doit son nom à Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron qui en fut propriétaire dans la première moitié du XVIII ^e siècle. Il comprend deux corps de logis, l'un aligné sur le quai, l'autre adossé en fond de parcelle. Ce dernier accueille un bel escalier en bois à balustres carrés dont la cage a reçu un décor en trompe l'œil.
BP	36 quai de Béthune	Ile Saint-Louis. Hôtel de Pierre Violle, conseiller au Parlement, président aux enquêtes, à partir du 1 ^{er} février 1642, exilé à la fin de la Fronde comme l'un des meneurs de la Révolte. La construction est mal documentée mais date des années 1640. En 1661, les Violle vendent leur demeure à Pierre Forest, maître d'hôtel et premier valet de chambre du roi, dans la famille duquel elle reste jusqu'en 1762. A cette date, elle est achetée par Pierre Thomas Perrot, conseiller du roi qui le cède à son tour à ses neveux en 1770. Inhabité depuis plusieurs années, l'édifice est alors très vétuste. Restauré au XVIII ^e siècle, puis à plusieurs

Protection patrimoniale – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		reprises au cours du XIX ^e siècle, en particulier par Jules Jaluzot, fondateur des magasins du Printemps, l'hôtel a tout perdu de son aspect classique et ne se distingue que par un bel escalier tournant dont la rampe de serrurerie doit dater de l'époque des frères Perrot. De 1912 à 1934, il fut habité par Marie Curie. Hôtel étudié par Pascal Lievaux in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997.
BP	3 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profonde pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	5 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profonde pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	7 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profonde pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	9 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profonde pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	11 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profonde pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	17 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Construite entre 1635 et 1642 sur une parcelle de 10 mètres de large encadrée par les hôtels de Jassaud et Charron, développe une façade de trois travées. Elevée sur trois étages carrés surmontés d'un attique lui-même coiffé par un large fronton curviligne, la façade s'inscrit par la richesse de son ornementation, en continuité de celle de l'hôtel de Jassaud mitoyen.
BP	19 quai de Bourbon 26 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Hôtel de Jassaud. Cet hôtel a été construit entre 1666 et 1670 pour Nicolas de Jassaud et Philippe Masson. La façade sur le quai, élevée de trois étages carrés et coiffés d'un comble brisé, est construite en pierre de taille. Elle se compose de deux avant corps latéraux de trois travées chacun couronnés par des frontons triangulaires encadrant une partie centrale de cinq travées couronnées par un fronton curviligne percé d'un oculus. Au centre de la composition, la porte cochère est surmontée d'un balcon constitué d'une fine dalle portée par quatre consoles à rouleaux. Le balcon, avec un garde-corps en fer forgé, dessert trois portes fenêtres de l'étage noble. Il comporte un remarquable grand escalier à rampe en fer forgé dans un style néo-classique du XVIII ^e siècle et vide central. Hôtel étudié par Alexandre Gady in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 143-152).
BP	19b quai de Bourbon 28 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	21 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Hôtel Gaillard. Datant du XVII ^e siècle, l'hôtel s'implante sur une grande parcelle où les différents corps de logis délimitent sur une cour d'honneur accessible par un passage cocher. Alignée sur les quais, la façade principale en pierre, est composée régulièrement avec une ornementation qui se concentre principalement sur la porte cochère et le balcon de l'étage noble. Surélévation de 1898 (Aimé Sauffroy, arch.).
BP	23 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profonde pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les

Protections patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		différents niveaux.
BP	25 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	27 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	29 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Hôtel de Boisgelou. Cet hôtel, construit pour Julien de Luynes, doit son nom à Louis Roualle de Boisgelou qui l'habita au XVIII ^e siècle. L'hôtel fut construit à partir de 1638 par Jean Thiriot, architecte des bâtiments du Roi. Sur le quai, la façade en pierre de cinq travées s'élève sur trois niveaux surmontés par deux étages de mansardes. La porte cochère à rez-de-chaussée est couronnée par un blason sculpté et les linteaux des fenêtres sont ornés de guirlandes et de mascarons. Escalier ancien documenté à cette adresse. Hôtel étudié par Catherine Healey in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 153-154).
BP	41 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Hôtel particulier "de Nevers". Datant du XVII ^e siècle, l'hôtel s'implante sur une grande parcelle où les différents corps de logis délimitent sur une cour d'honneur accessible par un passage cocher. Alignée sur les quais, la façade principale en pierre, est composée régulièrement avec une ornementation qui se concentre principalement sur la porte cochère et le balcon de l'étage noble.
BP	43 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	45 à 47 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison du Centaure. Cette maison de la haute bourgeoisie construite dans les années 1660 par et pour François Le Vau, architecte 1613-1676, frère cadet de Louis Le Vau. Située à la pointe occidentale de l'île sur une parcelle d'angle, le bâtiment possédait une entrée ouvrant au 47, quai de Bourbon, face à l'ancienne passerelle du Pont Rouge conduisant à l'Ile de la Cité. La façade s'élève sur quatre niveaux surmontés de deux étages sous les combles. Les façades sont en moellon enduit, raidies par des chaînes de pierre de taille. Elle doit son nom de Maison du Centaure aux deux bas reliefs en médaillon du XVIII ^e siècle qui ornent ses pans coupés. Maison étudiée par Isabelle Derens in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 155-160).
BP	49 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	51 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	53 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	1 à 1t rue de Bretonvilliers 16 quai de Béthune	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Cette maison de la haute bourgeoisie, avec celles du 1-3-5-7 et 9, rue Saint-Louis en l'île, fût édifiée pour Claude le Ragois dans les années 1640, lors de la construction de l'hôtel de Bretonvilliers, ce dernier fût démoli à partir de 1840. Les six hôtels de rapport destinés aux enfants de Claude le Ragois et à quelques locataires accompagnaient l'hôtel formant ainsi un îlot desservi par la rue de Bretonvilliers, voie privée accessible sous un pavillon en arcade dessiné par Du Cerceau, existant encore au

Protection patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		9, rue Saint Louis en l'Île. Les six hôtels de rapport, notamment sur la rue Saint Louis en l'Île, s'élèvent sur trois niveaux surmontés d'un étage sous comble. Les façades en pierre, percées régulièrement de fenêtres de mêmes dimensions, forment une séquence urbaine ordonnée sur un linéaire d'une centaine de mètres.
BP	2-4 rue Budé 10 quai d'Orléans	Ile Saint-Louis. Au n° 2, immeuble construit en 1919 par l'architecte Jules Savary (1875, diplômé des Beaux Arts et élève de Paulin) pour abriter son agence en partie basse et son logement en duplex dans les deux derniers niveaux. Le traitement de l'oriel est remarquable. Au n° 4, maison à loyer datant du XVII ^e siècle.
BP	3 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	5 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	7 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	8 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	9 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	10 à 12 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	11 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	13 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	14 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	15 rue Budé 47 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.

Protection patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
BP	16 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	18 rue Budé 45 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	Quai des Célestins	Maison du Port des Célestins. Construction portuaire en brique et pierre. Le bâtiment central, accessible par les quais haut et bas, est flanqué de deux corps latéraux.
BP	11 rue de la Cerisaie	Maison Louis XIV surélevée d'un étage. La façade, présentant un fruit, est composée de cinq travées irrégulières et de trois étages carrés. Appuis de fenêtre en fer forgé au premier étage. Le toit est couvert de vieilles tuiles. La porte cochère, munie de ses vantaux en bois sculpté d'origine, donne sur une cour pavée. A droite, on aperçoit le départ enroulé du grand escalier avec une rampe en fer forgé.
BP	15 rue de la Cerisaie	Hôtel Titon du Tilliet, construit dans le dernier quart du XVII ^e siècle, il appartient en 1690 à Titon du Tilliet. Il offre une remarquable façade en pierre de taille Louis XIV composée de trois travées et de trois étages carrés sur rez-de-chaussée, ornée d'appuis de fenêtre en fer forgé, de bas-reliefs couronnant les baies des deux étages, et d'une balustrade coiffant l'élévation. Bandeaux d'étage plats. Remarquable porte cochère cintrée à vantaux en bois conservés ornée d'écoinçons sculptés. Sur le cartouche du portail se lit "Chambre Syndicale de l'ameublement", société propriétaire au début du siècle.
BP	12 à 14 rue Chanoinesse 1 à 5, rue des Ursins 2 à 6, rue des Chantres	Ile de la Cité. Maison des Chantres. Situé à l'extrémité sud de l'îlot délimité par les rues de la Colombe, des Ursins, des Chantres et Chanoinesse, le terrain, d'une surface de 1 600 m ² environ, résulte de la fusion de trois parcelles mitoyennes occupées par des bâtiments anciens ayant fait l'objet de transformations diverses. A l'angle des rues Chanoinesse et des Chantres, un bâtiment du XVII ^e siècle s'élève sur trois niveaux surmontés d'un comble mansardé abritant deux étages. A rez-de-chaussée, une porte cochère munie de ses vantaux d'origine s'ouvre sur une grande cour pavée donnant accès au corps du logis principal. Elevée sur trois niveaux surmontés de deux étages sous comble, la façade en pierre a été recomposée dans un style gothique. La cour est délimitée au sud par une maison de deux niveaux inscrits dans une façade à colombages à panneaux de briques posée sur un soubassement en pierre. Provenant de la région de Dijon, cette maison fut remontée en 1927 en bordure de la rue des Chantres.
BP	22 rue Chanoinesse 15-17 rue des Ursins	Séminaire de la maison Saint Agnan. Cette parcelle traversante est occupée par deux ensembles nettement différents. Le premier, accessible depuis la rue Chanoinesse, est une ancienne maison de chanoine figurant sur le plan Delagrive de 1754 et relativement bien conservée. Le bâtiment, aligné sur la rue, s'élève sur un étage surmonté d'un niveau sous comble éclairé par des lucarnes. La façade sur rue, longue de cinq travées de fenêtres largement espacées, s'ouvre sur un large passage cocher donnant à une cour pavée. Datant du XVIII ^e siècle, un escalier en bois à volée tournante dessert le bâtiment de quatre niveaux situé en fond de cour. Le deuxième bâtiment, implanté en léger retrait de la rue des Ursins, est une ancienne école privée construite en 1899 par l'architecte Jules Astruc. L'écriture architecturale est caractéristique du style éclectique en vogue à la fin du XIX ^e siècle.
BP	24 rue Chanoinesse	Ile de la Cité. Ancienne maison de chanoine. Cette parcelle de 450 m ² est occupée par un ensemble de trois bâtiments d'habitation antérieurs au XVIII ^e siècle. Le bâtiment sur rue, s'élève sur un étage surmonté d'un niveau sous comble éclairé par des lucarnes. D'un linéaire de 14 mètres la façade, agrémentée d'une abondante végétation verticale, s'ouvre sur une cour pavée accessible par un passage cocher. Les bâtiments sur cour ont été surélevés pour atteindre des hauteurs de trois à quatre niveaux. La sobriété de la façade et la faible hauteur du bâtiment sur rue, en continuité avec celle du bâtiment mitoyen situé au 22 rue Chanoinesse, est représentative des maisons édifiées pour les chanoines à l'époque où cette communauté occupait le quartier du cloître Notre Dame.
BP	26 rue Chanoinesse 5, 7, 9, rue de la Colombe	Ile de la Cité. Stèles funéraires sur cour. Cette parcelle d'angle, d'une surface de 430 m ² environ, comprend un ensemble de trois immeubles de logements datant du XVIII ^e siècle. Ayant subi des surélévations, les immeubles atteignent actuellement des hauteurs de cinq à six niveaux. Un passage cocher donne accès à une cour étroite et profonde de 20 mètres. Le sol de la cour est constitué de pavés de granit et de dalles de pierre dont certaines sont des

Protection patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		stèles funéraires. Comme sur la parcelle mitoyenne du 19 rue des Ursins, le rez-de-chaussée est en partie soutenu par des colonnes de pierre de l'ancien couvent des Jacobins.
BP	2 place du Châtelet 15 avenue Victoria	Théâtre de la Ville d'abord théâtre Lyrique construit entre 1860 et 1862 par l'architecte Gabriel Davioud pour remplacer l'ancien Théâtre Historique du boulevard du Temple. Incendié sous la Commune, il fut reconstruit en 1874 par les soins de la Ville de Paris, sur les mêmes plans mais avec quelques changements dans les détails intérieurs. A rez-de-chaussée, la façade sur la place, présente cinq ouvertures cintrées en arc qui donnent accès au vestibule. Le premier étage, richement décoré dans le style de la Renaissance italienne, se compose de cinq arcades décorées de guirlandes de feuillage. L'intérieur a été entièrement reconstruit à la fin des années soixante pour accueillir le théâtre de la Ville.
BP	1 à 9 rue de la Cité 2-10 rue d'Arcole 26 quai de la Corse	Ile de la Cité. Hôtel Dieu. Reconstitué lors des réaménagements d'Hausmann au nord de la Cité en détruisant totalement le parcellaire médiéval. Il est bâti entre 1864 et 1877 par J. Gilbert et S. Diet, selon le modèle hygiéniste issu de la fin du XVIII ^e siècle. Le bâtiment est organisé autour d'une très longue cour centrale, formée de deux galeries superposées à arcades et fermée au nord par une chapelle. Des bâtiments parallèles reliés par des ailes, de part et d'autre de la cour, traduction architecturale d'un souci de ventilation. Les médecins avaient obtenu, en 1872, la suppression du dernier étage projeté sur l'aile nord, pour limiter les risques de contamination.
BP	16 à 18 rue du Cloître Notre-Dame	Ile de la Cité. Maison ancienne, vestige de l'ancienne Cité, peut-être de structure médiévale. Beaux escaliers des XVI ^e et XVII ^e siècle.
BP	20 à 22 rue du Cloître Saint-Merri	Maisons datant du XVIII ^e siècle. Au numéro 20, façade composée de trois travées et de trois étages carrés sur rez-de-chaussée comportant de beaux appuis de fenêtre en fer forgé Louis XV. Porte cochère à vantaux en bois. Au numéro 22 : maison Louis XVI présentant une façade en pierre de taille composée de quatre travées et de quatre étages carrés portant aux trois premiers étages des appuis de fenêtre en fer forgé Louis XVI. Bandeaux d'étages et bandeaux plats soulignant les baies. Porte piétonne remarquable à vantail sculpté et surmontée d'un oculus.
BP	4 rue de la Colombe	Grande maison néo-classique sur des fondations très anciennes, réunissant plusieurs parcelles médiévales, vestige de la Cité. Garde-corps en fer forgé du XVIII ^e siècle, appuis de fenêtres sur des dés cubiques. Surélévation.
BP	3 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	5 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	7 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	9 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	11 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	13 à 15 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les

Protections patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		différents niveaux.
BP	17 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	19 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	21 rue des Deux Ponts 35 rue Saint Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Cet immeuble d'angle situé au croisement de la rue des Deux Ponts et de la rue Saint Louis en l'Île, avec sa façade enduite, ses trois étages et son comble brisé couvert d'ardoises et de tuiles, paraît dater du XVIII ^e siècle. Cette parcelle fait partie des premières bâties lors du lotissement de l'Île qui commence à partir de 1618 et peut-être que le bâtiment actuel date du XVII ^e siècle ayant subi des transformations ultérieures. Le rez-de-chaussée abrite une ancienne devanture de boucherie, coffrage de bois grille et tête de bœuf en fonte, transformé en restaurant. Le nom du restaurant, l'Îlot aux vaches, évoque l'une des deux îles, l'île aux vaches rattachée à l'île Notre Dame au début du XVII ^e siècle lors du lotissement de l'Île Saint Louis.
BP	23 à 25 rue des Deux Ponts 50 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	27 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	29 à 31 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	33 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	35 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	37 rue des Deux Ponts	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	39 rue des Deux Ponts 1 quai de Bourbon	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Située à l'angle du quai de Bourbon et de la rue des Deux Ponts, s'élève sur quatre niveaux surmontés d'un étage sous comble. La façade en plâtre, abrite en rez-de-chaussée l'un des premiers débit de boisson ouvert dans l'île, son existence est attestée depuis 1616. La grille en fer forgé, portant l'inscription au "Franc Pinot" et sa décoration de pampres et de raisins datent du XVIII ^e siècle.
BP	12 à 28 boulevard Henri IV 4 rue de Sully	Quartier des Célestins de la Garde Républicaine construit par l'architecte Jacques Hermant entre 1893 et 1895 sur une partie de l'ancien couvent des Célestins. Façade imposante sur le boulevard à soubassement de bossages rustiques. La forme du terrain suggéra à l'architecte une disposition ingénieuse des divers bâtiments suivant deux axes : la perpendiculaire au

Protections patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
	9 rue de l'Arsenal	boulevard Henri IV et la bissectrice de l'angle que forme ce boulevard avec la rue de Sully pour le pavillon de l'état-major, sorte d'hôtel indépendant, avec son entrée particulière au coin de ces rues et sa cour intérieure, et pour l'organisation de la cour d'honneur. Le décor des façades fut confié à André Allard.
BP	4 rue Jean Beausire	Maison édifée à l'ancien alignement (nouvel alignement à partir de 1836) sur une rue épousant le tracé de ronde intérieur de l'enceinte de Charles V. Façade composée de trois travées et élevée de quatre étages carrés sur rez-de-chaussée. Son revers sur le boulevard Beaumarchais est un immeuble du XVIII ^e siècle ayant abrité le restaurant "Aux quatre sergents de la Rochelle" dont les deux enseignes sont conservées au musée Carnavalet.
BP	1 rue Le Regrattier 24 quai d'Orléans	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	2 rue Le Regrattier 22 quai d'Orléans	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	3 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	4 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	5 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	6 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	7 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	8 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	9 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	10 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.

Protections patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		différents niveaux.
BP	11 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	12 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	13 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	14 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	15 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	16 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	17 rue Le Regrattier 63 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	18 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	19 rue Le Regrattier 74 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	20 rue Le Regrattier 61 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	21 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	23 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un

Protection patrimoniale – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	24 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	8 rue Massillon	Ile de la Cité. Hôtel particulier. Construit en 1740 sur l'emplacement de l'ancien hôtel Roger de Gaillon. L'hôtel accueille la maîtrise de Notre-Dame de Paris dont les locaux destinés à l'enseignement et au centre de documentation s'entendent sur les deux parcelles mitoyennes situées au 6 rue Massillon et au 10 rue du cloître Notre-Dame. La façade en pierre de taille s'élève sur deux étages surmontés d'un niveau sous comble éclairé par des lucarnes. Une importante corniche moulurée sépare le premier du second étage résultant probablement d'une surélévation. L'axe de la façade est occupé par une porte cochère inscrite dans un arc en plein cintre avec une clef de voûte décorée par un médaillon. Au-dessus de la porte cochère, un léger ressaut de la façade accueille une baie également en plein cintre. Les cinq baies de l'étage noble sont équipées de persiennes en bois à deux battants. La fenêtre centrale du dernier niveau est encadrée par deux consoles sculptées en bas relief.
BP	4 quai d'Orléans	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	8 quai d'Orléans	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	12 quai d'Orléans 1 rue Budé	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	18 à 20b quai d'Orléans	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	28 à 32 quai d'Orléans	Ile Saint-Louis. Les maisons Arnaud. Dans la façade régulière, large de six travées, s'inscrivent trois portails disposés de façon asymétrique pris dans une haute arcade englobant l'entresol. Seul celui de droite est resté intact, les deux autres sont occupés par des appartements. Le portail du milieu desservait un hôtel particulier édifié en cœur d'îlot par Libéral Bruand en 1663 dont il ne reste rien, ceux des côtés distribuèrent deux maisons bourgeoises alignées sur le quai. La façade, malgré son unité architecturale apparente, abrite trois lots différents. Au-dessus du rez-de-chaussée entresolé en pierre de taille, s'élèvent trois étages en moellon enduit éclairés par des fenêtres aux linteaux en segment de cercle. A proximité du portail existant un balcon constitué d'une fine dalle de pierre portée par quatre consoles de fer forgé. Maisons étudiées par Nicolas Courtin in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 166-167).
BP	1 boulevard du Palais 2, rue de Lutèce	Ile de la Cité. Tribunal de Commerce. Construit entre 1860 et 1865 par Bailly, architecte. Situé sur l'ancien emplacement occupé successivement par l'Eglise Saint Barthélemy (détruite en 1791) et le Théâtre de la Cité de Lenoir et de Romain. L'architecte Bailly s'inspira de la loggia de Brescia pour composer l'entrée principale située sur le quai de la Corse. L'entrée se compose de trois arcades en plein cintre encadrées par des colonnes corinthiennes surmontées de quatre statues allégoriques. L'édifice est surmonté d'un dôme, culminant à 42 mètres, situé dans l'axe de boulevard Sébastopol pour faire écho à la Gare de l'Est. Pour cette raison le dôme est désaxé par rapport au plan et à la volumétrie régulière du bâtiment. Sous le dôme, un escalier monumental, inscrit dans une cage de 14 mètres de diamètre, conduit à la salle d'audience principale couverte par un plafond à caisson. Attendant

Protection patrimoniale – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		à l'escalier un patio, élevé sur deux étages de colonnades disposées en péristyle continu, est éclairé par une verrière zénithale.
BP	3 rue Poullétier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	4 rue Poullétier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	5 rue Poullétier 18 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	5b à 7 rue Poullétier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	6 à 8 rue Poullétier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	9 rue Poullétier 21 quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Hôtel Melchior de Gillier. Cet hôtel a été construit à partir de 1637 par les deux Louis Le Vau père et fils, le premier maître maçon et le deuxième architecte, pour Melchior de Gillier, seigneur de Lagny et maître d'hôtel du roi. Situé à l'angle de la rue Poullétier et du quai d'Anjou. L'hôtel présente sur le quai une façade composée selon une trame classique. A l'angle des deux corps de logis principaux, l'escalier d'honneur occupe deux travées de la façade sur cour. Cet escalier, suspendu à jour central est l'un des premiers réalisés dans une grande demeure parisienne. Hôtel étudié par Nicolas Courtin in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp 129-133).
BP	10 rue Poullétier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	12 rue Poullétier	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	14 rue Poullétier 19 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	18 à 20 rue Poullétier 19 quai d'Anjou 16 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Hôtel Meliand. Cet hôtel fut construit de 1631 à 1637 pour Jean de La Grange, secrétaire du roi, financier et promoteur de l'Ile Saint-Louis. En 1644, Blaise Méliand, procureur général du roi, acheta l'hôtel qui resta attaché à cette famille jusqu'en 1780. Depuis 1864, l'hôtel est occupé par un groupe scolaire. L'hôtel se compose de trois corps de logis disposé selon un plan en U, ouverts vers le sud sur la cour d'honneur, elle-même prolongée par le jardin. Sur le quai, la façade développe six travées disposées selon une trame régulière qui n'est pas perturbée par la présence de la porte cochère située sur la rue Poullétier. Le portail monumental s'inscrit dans une baie cintrée au tympan sculpté contenant un écusson ovale flanqué de palmes. La porte cochère à deux vantaux ornés de

Protection patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		frises, masques et peaux de lions, a été réalisée par le menuisier Mouflart. Directement ouvert sur le passage cocher, l'escalier d'honneur en pierre à volées tournantes possède une rampe en pierre à balustre carré incliné. Hôtel étudié par Nicolas Courtin in L'Ile Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp 125-128).
BP	11 rue du Renard	Maison dans son aspect actuel sur rue de la fin du XVI ^e siècle supportant des modifications au XVIII ^e siècle dont subsistent des restes importants du XIII ^e siècle dans les caves, notamment deux arcs à chapiteaux, les ouvertures originales du rez-de-chaussée et un arc de décharge brisé au premier étage. Poutres peintes datant probablement de la fin du XVI ^e ou du début du XVII ^e siècle. Charpente d'origine, avec la forme du pignon (visible sur le plan de Bâle du XVI ^e siècle), conservée dans le comble actuel, édifié lors de la surélévation faite par Pierre Falier de Montfranbert un peu avant 1695.
BP	6 rue Saint-Bon	Immeuble de rapport vers 1850 présentant une façade en pierre de taille composée de cinq travées et de quatre étages carrés sur rez-de-chaussée. Balcon au second étage desservant trois travées. Fenêtres cintrées.
BP	12 rue Saint-Bon 91 rue de la Verrerie	Maison de la fin du XVII ^e siècle présentant une façade principale sur la rue de la Verrerie cantonnée de chaînes de refends et composée de trois travées et de trois étages carrés sur entresol et rez-de-chaussée. Bandeaux d'étage. Appuis de fenêtre en fer forgé Louis XIV.
BP	1 à 3 rue Saint-Louis en l'Île 7 boulevard Henri IV quai d'Anjou	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Cette maison de la haute bourgeoisie, avec celles du 1-3-5-7 et 9, rue Saint-Louis en l'Île, fût édifiée pour Claude le Ragois dans les années 1640, lors de la construction de l'hôtel de Bretonvilliers, ce dernier fût démoli à partir de 1840. Les six hôtels de rapport destinés aux enfants de Claude le Ragois et à quelques locataires accompagnaient l'hôtel formant ainsi un îlot desservi par la rue de Bretonvilliers, voie privée accessible sous un pavillon en arcade dessiné par Du Cerceau, existant encore au 9, rue Saint Louis en l'Île. Les six hôtels de rapport, notamment sur la rue Saint Louis en l'Île, s'élèvent sur trois niveaux surmontés d'un étage sous comble. Les façades en pierre, percées régulièrement de fenêtres de mêmes dimensions, forment une séquence urbaine ordonnée sur un linéaire d'une centaine de mètres.
BP	4 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	5 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Cette maison de la haute bourgeoisie, avec celles du 1-3-5-7 et 9, rue Saint-Louis en l'Île, fût édifiée pour Claude le Ragois dans les années 1640, lors de la construction de l'hôtel de Bretonvilliers, ce dernier fût démoli à partir de 1840. Les six hôtels de rapport destinés aux enfants de Claude le Ragois et à quelques locataires accompagnaient l'hôtel formant ainsi un îlot desservi par la rue de Bretonvilliers, voie privée accessible sous un pavillon en arcade dessiné par Du Cerceau, existant encore au 9, rue Saint Louis en l'Île. Les six hôtels de rapport, notamment sur la rue Saint Louis en l'Île, s'élèvent sur trois niveaux surmontés d'un étage sous comble. Les façades en pierre, percées régulièrement de fenêtres de mêmes dimensions, forment une séquence urbaine ordonnée sur un linéaire d'une centaine de mètres.
BP	7 rue Saint-Louis en l'Île 6 rue de Bretonvilliers	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Cette maison de la haute bourgeoisie, avec celles du 1-3-5-7 et 9, rue Saint-Louis en l'Île, fût édifiée pour Claude le Ragois dans les années 1640, lors de la construction de l'hôtel de Bretonvilliers, ce dernier fût démoli à partir de 1840. Les six hôtels de rapport destinés aux enfants de Claude le Ragois et à quelques locataires accompagnaient l'hôtel formant ainsi un îlot desservi par la rue de Bretonvilliers, voie privée accessible sous un pavillon en arcade dessiné par Du Cerceau, existant encore au 9, rue Saint Louis en l'Île. Les six hôtels de rapport, notamment sur la rue Saint Louis en l'Île, s'élèvent sur trois niveaux surmontés d'un étage sous comble. Les façades en pierre, percées régulièrement de fenêtres de mêmes dimensions, forment une séquence urbaine ordonnée sur un linéaire d'une centaine de mètres.
BP	10 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant des années 1640, cette maison à loyer, large de quatre travées, s'élève à l'alignement sur rue sur trois niveaux surmontés d'un étage sous comble. La façade, enduite et dépourvue de toute ornementation, possède un passage cocher donnant accès à une grande cour pavée, bordée de bâtiments aux volumétries irrégulières. Le bâtiment, adossé en fond de parcelle, est distribué par un escalier à volées tournantes porté par quatre noyaux avec une rampe à balustres de bois documenté à cette adresse.
BP	11 rue Saint-Louis en	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment

Protection patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
	l'Île	grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	12 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	13 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	14 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	15 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	17 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	20 à 22 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Le terrain est acquis en 1643 par Louis Le Vau qui va édifier trois immeubles mitoyens sur deux parcelles : le 18 et le 20-22, rue Saint-Louis. Cette dernière parcelle comprend deux bâtiments similaires par leur volumétrie, leur composition de façade et leur distribution intérieure. Chaque bâtiment, avec 6 mètres linéaires de façade sur rue, s'élève sur un rez-de-chaussée entresolé surmonté de trois étages carrés et coiffés par deux niveaux sous comble. Les escaliers des deux bâtiments sont identiques. Ils desservent, par deux volées droites à montée divergente, les étages courants et l'entresol. Cette distribution singulière a été rendue possible par l'abaissement du niveau de la boutique située en léger contrebas de la rue. Néanmoins, la composition des façades présente quelques différences. Au numéro 20, la façade peinte est agrémentée à chaque niveau d'un bandeau à peine saillant. Au numéro 22, la façade enduite présente une composition plus élaborée, notamment par les deux arcades du rez-de-chaussée, l'une qui abrite une porte cochère cintrée et l'autre une fenêtre de l'entresol.
BP	23 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	24 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux. Escalier ancien Louis XIV à rampe en fer forgé à motif de figue documenté à cette adresse et situé dans l'aile gauche sur cour.
BP	25 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	26 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un

Protections patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	27 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble. Escalier ancien documenté à cette adresse.
BP	28 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	29 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Cette maison bourgeoisie se compose de deux bâtiments parallèles à la rue reliés par une aile sur cour. Le bâtiment sur rue, élevé sur trois étages, présente une façade large de quatre travées, composées de portes fenêtres ouvertes sur des balconnets reliés à chaque niveau par des bandeaux filants. Le comble brisé est percé de quatre lucarnes en maçonnerie à fronton curviligne. Le passage cocher menant à la cour ouvre sur l'escalier d'honneur ayant conservé les emmarchements en pierre et la rampe en fer forgé datant du début du XVIII ^e siècle. En fond de cour, incorporé dans l'aile de liaison, un deuxième escalier à vis aux dimensions plus modestes dessert le bâtiment adossé en fond de parcelle. Escalier ancien documenté à cette adresse.
BP	30 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	31 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	32 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	34 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	36 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	38 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Les trois parcelles 38, 40, 42 de la rue Saint-Louis en l'Île, de dimensions similaires, constituaient initialement un seul lot appartenant à Louis Leblanc en 1640. Chacune des trois maisons à loyer, édifiée sur chaque parcelle, présente une même composition de façade : une travée centrale encadrée par deux travées de dimensions plus réduites. Les deux parcelles latérales, les 38 et 42, partagent le même système de distribution et la même implantation des bâtiments. Cette implantation, adossant l'aile de liaison en limite séparative latérale, permet de mettre en commun l'espace des cours intérieures des trois parcelles. Il semble donc bien que ce soit le même maître d'ouvrage et le même entrepreneur qui ont édifié les bâtiments de ces trois parcelles. On retrouve cette cohérence architecturale sur d'autres groupes de parcelles, notamment le long de la rue Saint-Louis en l'Île.
BP	39 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative,

Protections patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
	l'Île	s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	40 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Les trois parcelles 38, 40, 42 de la rue Saint-Louis en l'Île, de dimensions similaires, constituaient initialement un seul lot appartenant à Louis Leblanc en 1640. Chacune des trois maisons à loyer, édifiée sur chaque parcelle, présente une même composition de façade : une travée centrale encadrée par deux travées de dimensions plus réduites. Les deux parcelles latérales, les 38 et 42, partagent le même système de distribution et la même implantation des bâtiments. Cette implantation, adossant l'aile de liaison en limite séparative latérale, permet de mettre en commun l'espace des cours intérieures des trois parcelles. Il semble donc bien que ce soit le même maître d'ouvrage et le même entrepreneur qui ont édifié les bâtiments de ces trois parcelles. On retrouve cette cohérence architecturale sur d'autres groupes de parcelles, notamment le long de la rue Saint-Louis en l'Île.
BP	41 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	42 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Les trois parcelles 38, 40, 42 de la rue Saint-Louis en l'Île, de dimensions similaires, constituaient initialement un seul lot appartenant à Louis Leblanc en 1640. Chacune des trois maisons à loyer, édifiée sur chaque parcelle, présente une même composition de façade : une travée centrale encadrée par deux travées de dimensions plus réduites. Les deux parcelles latérales, les 38 et 42, partagent le même système de distribution et la même implantation des bâtiments. Cette implantation, adossant l'aile de liaison en limite séparative latérale, permet de mettre en commun l'espace des cours intérieures des trois parcelles. Il semble donc bien que ce soit le même maître d'ouvrage et le même entrepreneur qui ont édifié les bâtiments de ces trois parcelles. On retrouve cette cohérence architecturale sur d'autres groupes de parcelles, notamment le long de la rue Saint-Louis en l'Île.
BP	43 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	44 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	46 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	49 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	51 à 53 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Hôtel de Guyot de Chenizot. Cet hôtel particulier construit dans les années 1620 pour Pierre de Verton, comprend un corps de logis aligné sur la rue et un deuxième entre cour et jardin, qui s'étendait jusqu'au quai d'Orléans. Au XVIII ^e siècle, François Guyot de Chenizot acquit l'hôtel et le fit décorer à la mode rocaille. La façade sur rue, en pierre, s'élève sur un rez-de-chaussée entresolé surmonté de deux niveaux couronnés par un étage sous comble. Le passage cocher est encadré par un appareil à bossages vermiculés réalisé par Pierre de Vigny en 1726. Il est surmonté par un balcon sinueux soutenu par deux consoles représentant des chimères et d'une tête de faune. Un fronton triangulaire orné de bas relief couronne la baie de l'étage noble. On retrouve le même style de rocaille sur les façades des bâtiments sur cour. Escalier ancien documenté à cette adresse. Hôtel étudié par Christian Baulez in L'Île Saint-Louis, Action Artistique de la Ville de Paris, 1997 (pp. 231-241).

Protection patrimoniale – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
BP	52 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	54 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Jeu de Paume et maison bourgeoise. Cette salle de jeu de Paume fut construite à partir de 1634 pour Lugles Poullietier, l'un des lotisseurs de l'Ile Saint-Louis. Propriété de la famille d'Ormesson jusqu'au milieu du XVIII ^e siècle, il fut alors désaffecté puis utilisé comme entrepôt avant d'être reconverti en hôtel en 1988. Malgré des aménagements importants, la salle du jeu de Paume a conservé sa structure en bois et ses dimensions. Des piliers de châtaignier, plantés dans une assise de maçonnerie, soutiennent une charpente rendue visible par la suppression d'un plancher intermédiaire. Située en coeur d'îlot, la salle du jeu de Paume est accessible par un passage cocher à rez-de-chaussée d'une maison de rapport alignée sur la rue Saint-Louis. Cette maison, élevée sur quatre étages, présente une façade en pierre large de cinq travées. Les fenêtres, de hauteur décroissante dans les étages supérieurs, sont agrémentées de balconnets en pierre supportant un garde corps en ferronnerie.
BP	55 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	56 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	57 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	58 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	59 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	60 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	62 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	64 à 66 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	65 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un

Protections patrimoniales – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
		autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	67 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	69 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	70 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	71 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	72 rue Saint-Louis en l'Île 22 rue Le Regrattier	Ile Saint-Louis. Maison de la haute bourgeoisie. Datant du XVII ^e siècle, les édifices, initialement destinés à la haute bourgeoisie, s'implantent sur une parcelle suffisamment grande pour être agrémentée d'une cour bien dimensionnée. Alignée sur rue, la façade principale, généralement en pierre, présente une composition régulière ponctuée parfois par une porte cochère à rez-de-chaussée et un balcon à l'étage noble.
BP	73 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	76 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	78 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	80 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	81 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	82 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.

Protection patrimoniale – 4^e arrondissement

Type	Localisation	Motivation
BP	84 à 86 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	88 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	90 rue Saint-Louis en l'Île	Ile Saint-Louis. Maison à loyer. Datant du XVII ^e siècle, les édifices à vocation locative, s'implantent sur des parcelles étroites et parfois suffisamment profondes pour accueillir un autre bâtiment adossé en fond de terrain. Alignée sur rue, la façade recouverte par un enduit de teinte claire, présente une sobriété ornementale qui se limite aux moulures soulignant les différents niveaux.
BP	102 à 150 rue Saint-Martin 31 à 37 rue du Renard 1 à 15 rue Beaubourg 41 à 49 rue Rambuteau 20 à 36 rue Saint-Merri	Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. Edifice construit de 1971 à 1977 par les architectes Renzo Piano et Richard Rogers associés au cabinet d'ingénieurs Ove Arup & Partners. Edifice remarquable pour son audace constructive (mise en évidence de la structure porteuse, des circulations verticales et des gaines techniques) et son respect de la trame urbaine (création d'une vaste esplanade devant l'édifice et implantation à l'alignement des voies).
BP	41 à 45 rue Saint-Merri	Trois maisons anciennes présentant des façades étroites composée de deux travées chacune. Au n°43, la façade est cantonnée de deux chaînes de refends et les baies cintrées portent des appuis de fenêtre en fer forgé Louis XV portant le chiffre "M". L'imposte au-dessus de la porte piétonne porte également un motif entrelacé en fer forgé.
BP	7 rue des Ursins 16, rue Chanoinesse	Ile de la Cité. Escalier à vis et escalier en bois du XVII ^e siècle. Cette parcelle traversante, de 525 m ² environ, est occupée par deux bâtiments de logements édifiés à des époques différentes. Aligné sur la rue des Ursins, le premier bâtiment, figuré sur le plan de l'abbé Delagrive de 1754, s'élève de trois étages couverts par une toiture en tuile plate. La façade en pierre, large de trois travées, a été surélevée d'un niveau entraînant la rupture de la corniche supérieure. Le bâtiment de 18 mètres de profondeur possède une petite cour sur laquelle s'ouvre un escalier en bois datant du XVII ^e siècle. Sur la rue Chanoinesse, le deuxième bâtiment, datant de la première moitié du XIX ^e siècle, s'élève de quatre étages surmontés d'un niveau sous comble. La façade en pierre large de cinq travées est dans sa partie centrale agrémentée d'une porte inscrite dans un arc en plein cintre. Ce bâtiment est distribué par un escalier à vis à noyau évidé et éclairé par une verrière zénithale.
BP	19 rue des Ursins 3, rue de la Colombe	Colonnes de pierre de l'ancien couvent des Jacobins. Sur cette parcelle d'angle, d'une surface de 270 m ² , un immeuble de rapport de trois étages surmontés d'un niveau sous comble a été construit dans la première moitié du XIX ^e siècle. Il occupe une partie de l'ancienne propriété de l'archidiacre E. de Guerlande qui fit construire à partir de 1115 la chapelle de Saint Agnan protégée au titre des Monuments Historiques. L'immeuble, à l'alignement sur les deux rues, forme un plan en U délimitant une cour étroite accessible par une porte cochère encadrée par deux colonnes en pierre. L'ensemble du rez-de-chaussée est porté par onze colonnes provenant de l'ancien couvent des Jacobins situé rue Saint-Jacques. L'immeuble repose sur un rez-de-chaussée ajouré alors que dans les étages, les fenêtres étroites et largement espacées, laissent dominer les parties pleines de la façade.